



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 26 août 2024

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre et Pierre Jordan
Excusés :	MM. Roland Galley et Michel Rochat

Autorisation de fouilles

dans le cadre du tirage de nouvelle alimentation FTTH pour la Route de Servion 14-16 à Mézières, d'autoriser Axians Suisse SA à faire les fouilles-excavations souhaitées entre le 17 et 20 septembre 2024, soit sur :

- le DP 325 à la Route de Servion à Mézières.
- le DP 327 Chemin Champ de Plan à Mézières.

Archives communales

de valider le devis reçu pour le travail d'archivage durant l'année 2025.

Demande de soutien

- de soutenir financièrement l'ARFEC Association Romande des familles d'Enfants atteints de Cancer.
- de souscrire à la commande du vin officiel de l'association Jorat Souviens-Toi.

Invitation

de déléguer MM. Patrick Emery et Pierre Jordan à l'invitation de la direction de l'Université de Lausanne le mercredi 9 octobre 2024.

Conseil communal du 8 octobre 2024

de valider le préavis municipal N°09/2024 : remplacement partiel des haies de thuyas au cimetière de Mézières ;
de valider le préavis municipal N°10/2024 : décorations et éclairages de Noël.

Bordure Route du Motte et Croix d'Or à Carrouge

- de reconduire pour une année, et selon le devis remis, le mandat pour l'entretien de la bordure fleurie à la route du Motte à Carrouge, de juillet 2024 à juillet 2025.
- de valider le devis remis pour le réaménagement de la zone Croix d'Or à Carrouge, respectivement le remplacement des arbustes et plantes par des plantes vivaces adaptées à la zone.

Ordonnances pénales

de délivrer six ordonnances pénales à l'encontre de propriétaires de véhicule qui ont parké sur les places N°7 à 11 du parking du cimetière à Mézières, réservées uniquement aux visiteurs du cimetière, selon la mise à ban existante.

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant d'une autre commune pour avoir déposé illégalement ses déchets ménagers dans les poubelles communales situées devant la boulangerie Duvoisin à Carrouge.

CAMAC 235181 / Bader John et Karen

de délivrer le permis de construire pour l'installation d'un spa avec pompe à chaleur sur la parcelle N°2270 à Ferlens.

CAMAC 234545 / E-Mob SA

de délivrer le permis de construire pour l'aménagement d'une garderie en lieu et place des logements au rez de l'immeuble, sur la parcelle N°6020 à Carrouge.

CAMAC 235488 / Monteventi Weber Lilli

de transmettre le dossier à la Camac dans le cadre du remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure sur la parcelle N°4153 à Mézières. Ce dossier est dispensé d'enquête publique.

CAMAC 217608 / Manstretta Nicola et Sartori Chiara

de valider les échantillons remis pour la future villa soit :

- crépis des façades : teinte Granol (proche du blanc cassé);
- tuiles : Joran coulissante (MO), de couleur anthracite;
- stores : à lamelles de type TT90, de couleur anthracite.

Parcelle N°4

de répondre positivement à la demande du propriétaire pour remplacer le gravier jaune sur le devant de sa propriété par des pavés filtrants.

Parcelle N°662

de signer le formulaire d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur air/eau ou air/air, autorisant le propriétaire à installer une pompe à chaleur air/eau sur sa parcelle, selon dossier remis. La parcelle étant située hors zone à bâtir, l'annonce d'installation sera transmise à la DGTL, secteur hors zone à bâtir, pour décision finale.

Autorisation sur domaine communal

d'autoriser Mme Gerzner à faire une journée achat d'or et d'argent le lundi 7 octobre 2024 de 10h à 15h sur le parking de l'Épinette à Mézières.

Groupement Forestier Broye-Jorat

de valider les modifications de statuts du GFBJ en signant les 17 exemplaires de signatures pour Jorat-Mézières et de les retourner au secrétariat du Groupement forestier.

Plainte nuisances sonores / Travaux au Théâtre du Jorat

d'adresser un courrier/mail à la direction des travaux en leur rappelant le respect des horaires de travail.

Accueil en Milieu Familial

de renouveler l'autorisation de 5 ans d'accueil familial de jour à une habitante de Mézières pour la garde de 5 enfants de 0 à 12 ans à la journée et 3 enfants dès 6 ans pendant la période scolaire. .

Demande de location

d'accepter la demande d'un habitant de Carrouge qui souhaite louer la salle des Enfants Bourgeois à Mézières le dimanche 29 septembre 2024, afin d'y fêter l'anniversaire de sa petite fille de 5 ans.

Immeuble Le Moulin à Ferlens

de valider le devis de NeoVac ATA AG pour le remplacement de la centrale de lecture défectueuse.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 2 septembre 2024